



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 14 mars 2005

CDL-PV(2005)001syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

62e SESSION PLENIERE

Venise, les 11-12 mars 2005

CARNET DE BORD

La Commission :

- a rendu hommage aux victimes de l'attentat de Madrid de l'année dernière ;
- a eu un échange de vues avec l'Ambassadeur Roland Wegener, Représentant permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, et avec l'Ambassadeur Per Sjögren, Représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, sur la coopération entre le **Comité des Ministres** et la Commission de Venise ;
- a eu un échange de vues avec M Schieder et M. Jurgens, Membres de l'**Assemblée parlementaire** du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée;
- a été informée des suites données aux avis précédents de la Commission de Venise sur la nomination des juges les plus élevés en **Albanie** et sur l'introduction du recours individuel devant les cours constitutionnelles de la **Turquie** et de la **Moldova** ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi amendant la loi sur la procédure de conduite des rassemblements, réunions, manifestations et démonstrations dans la République d'**Arménie**;
- a adopté l'avis commun de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet révisé d'amendements au code électoral de l'**Arménie** ;
- a été informée de la Conférence « Notre choix : l'intégration européenne » qui s'est tenue à Ljubljana, le 19 janvier 2005, dans le cadre de la présidence arménienne à l'« Initiative Parlementaire du Caucase du Sud » ;
- a été informée de la coopération avec l'**Azerbaïdjan** en matière électorale ;
- a adopté l'avis sur la situation constitutionnelle en **Bosnie-Herzégovine** et les pouvoirs du Haut Représentant ;
- a eu un échange de vues avec M. Vardzelashvili, Ministre adjoint de la Justice, et avec Mme Zhvania, Chef du Département de l'information et de l'éducation du Bureau du Médiateur de la **Géorgie**, et a été informée sur les développements récents concernant l'Ossétie du Sud ;
- a adopté l'avis sur le projet d'amendements constitutionnels relatifs à la réforme du système judiciaire en **Géorgie** ;
- a eu un échange de vues avec des représentants du gouvernement de l'**Italie** dans le cadre de la préparation, à la demande de l'Assemblée Parlementaire, de l'avis sur la compatibilité des lois italiennes sur les médias (« la loi Gasparri ») et sur le conflit d'intérêt (« la loi Frattini ») avec les standards du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression et de pluralisme des médias ;
- a adopté, à la demande de l'Assemblée Parlementaire, l'avis sur les amendements constitutionnels concernant la répartition des pouvoirs entre la Fédération et les Etats au

Mexique afin d'aborder la question des disparitions et meurtres d'un grand nombre de femmes ;

- a entériné les commentaires de MM. Jambrek et Christians sur le projet de loi sur les organisations religieuses en **Serbie** ;
- a été informée des développements constitutionnels récents en Serbie-Monténégro ;
- a entériné les commentaires de MM. Lapinskas, Bartole et Yves Luchaire sur le projet de stratégie nationale sur la réforme du système de l'organisation territoriale en **Ukraine** ;
- a eu un échange de vues avec M. Pelletier, Ministre délégué du Québec aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la francophonie canadienne et à la réforme des institutions démocratiques sur le nouveau Conseil de la Fédération au **Canada** ;
- a examiné le rapport préliminaire sur les voies de recours existant en droit interne face à la durée excessive des procédures et a eu un échange de vues avec M. Desch, Président de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), sur la coopération future en ce domaine ;
- a adopté le rapport annuel d'activités pour 2004 ;
- a élu, pour une période de deux ans, M. La Pergola en tant que Président, ainsi que Mme Flanagan et MM Mifsud Bonnici, Dutheillet de Lamothe et Endzins en tant que Vice-Présidents de la Commission. Elle a également élu MM Baglay, Solyom et Zahle en tant que membres du Bureau et les Présidents de ses sous-commissions ;
- a été informée des résultats et conclusions du Conseil des élections démocratiques ;
- a adopté le rapport sur les règles électorales et les actions positives en faveur des minorités ;
- a confirmé la date de sa prochaine session : 10-11 juin 2005.